

Réunion de parents 8P

Le Cube, le 2 septembre 2025



- Patrice Veluz, Police Région Morges
- Pierrick Schopfer, doyen
- Fabien Descoedres, directeur

« Quand j'étais petit, ma mère m'a dit que le bonheur était la clé de la vie. Quand je suis allé à l'école, ils m'ont demandé ce que je voulais être quand je serai grand. J'ai répondu heureux. Ils m'ont dit que je n'avais pas compris la question. J'ai répondu qu'ils n'avaient pas compris la vie. »

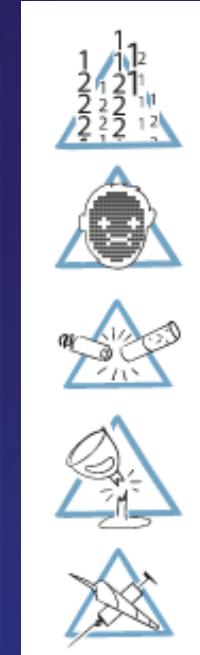
John Lennon

Le powerpoint sera à disposition sur le site de l'Etablissement.



2025-2026

Aux parents d'élèves des 8P





OBJECTIFS DE NOS INTERVENTIONS

- Donner des **informations** appropriées à l'âge des élèves (savoir)
- Leur permettre de développer des **compétences**: communication, négociation, expression des émotions et des sentiments, décision, résolution de problèmes, personnes ressources (savoir-faire)
- Développer des **attitudes**: de respect de soi et de l'autre, s'estimer, s'affirmer (savoir-être)



ÉTUDES JAMES* 2022

- Le 96% des 12–13 ans possède un smartphone
- La moyenne d'utilisation par jour est de 3 heures la semaine et environ 4 heures le week-end
- Ont eu accès / visionné du porno sur leur téléphone portable ou leur ordinateur :
 - 19 % des 12-13 ans
 - 44% des 14-15 ans
 - 61% des 16-17 ans

*JAMES signifie Jeunes, activités, Médias - enquête Suisse



OBJECTIFS DE NOS INTERVENTIONS



INTERNET & RÉSEAUX SOCIAUX



Comment protéger mon enfant des dangers d'internet et des réseaux sociaux ?

La Loi s'applique également sur internet

(CYBER) HARCÈLEMENT

- Définitions et rappel à la loi

Comment savoir si mon enfant est harcelé ?



ECRANS



- Usage conscient et responsable
- Nouer le dialogue
- Fixer des règles
- Se renseigner
- Informer et sensibiliser

- Quel appareil pour quel âge ?
- Comment paramétrier le téléphone de son enfant ?

SORTIES NOCTURNE

- Moins de 12 ans :
 - Pas d'établissements publics sans être accompagné.e !
- Moins de 16 ans :
 - Pas de sortie seul.e après 20h !
 - Pas de salon de jeux ou de cybercafé seul.e
- Moins de 18 ans :
 - Pas de sortie seul.e après 22h !
 - Pas de boîtes de nuit/dancings/night-clubs, même accompagné.e !
- Est-ce que je peux décider de l'âge auquel mon enfant va au cinéma ?



INCIVILITÉS

- Les mineur.e.s sont soumis.e.s aux mêmes règles que les adultes !
- Troubles à la tranquillité et l'ordre public : tapage, cracher, uriner, jeter des débris sur le sol...
- Dommages à la propriété : graffitis, bris de fenêtre, lancer des œufs sur une façade...

CE N'EST PAS GRAVE,
LE LENDEMAIN TOUT
EST DE NOUVEAU PROPRE !



Que se passe-t-il si mon enfant laisse des détritus sur la plage après une fête ?

INFRACTIONS

- Si un.e mineur.e est victime d'infractions, il est important d'en parler, et de prendre ses déclarations au sérieux.
- Dommages à la propriété
- Vol
- Agressions, injures, menaces graves
- Tout acte d'ordre sexuel sans consentement



- Mon enfant a été victime d'une infraction, que faire ?
- Comment déposer plainte ?

ARMES

Quelques armes interdites aux mineur.e.s :

- Armes à feu
- Armes factices, d'alarme, ou soft air
- Couteaux, poignards
- Engins conçus pour blesser (matraques, poings américains, nunchakus...)
- Appareils à électrochocs et certains sprays



- Que faire si mon enfant a des armes, ou me dit que quelqu'un en a ?
- Puis-je offrir un pistolet à billes à mon enfant ?

TABAC & NICOTINE

- Différentes formes de produits de tabac
- Rappel de la loi et des dangers de cette consommation
- La problématique des puffs



ALCOOL

- Les risques les plus importants sont les risques dits « ponctuels » !
- Vente légale à partir de 16 ans : boissons fermentées (vin, bière, cidre)
- Vente légale à partir de 18 ans : boissons distillées (alcools forts, alcopops)



DROGUES

- Risques pour la santé mentale et physique
- Produits issus du cannabis, cocaïne et dérivés, opiacés, amphétamines, substances hallucinogènes, certains médicaments.
- La vente et la remise de cannabis légal reste interdite aux mineur.e.s dans le canton de Vaud !



REGLES DE LA CIRCULATION



Trottinette et vélo électriques :

Que dit la Loi ?



RADICALISATION

- Processus de radicalisation
- Qu'est-ce qu'une idéologie radicale ?
- Radicalisation violente
- Que faire en tel cas ?





Liens utiles

- [Ciao.ch](https://ciao.ch)
- [Skppsc.ch/fr/](https://skppsc.ch/fr/)
- [Votre police.ch](https://votre.police.ch)
- ecop.francois

<https://sois-prudent.ch/>





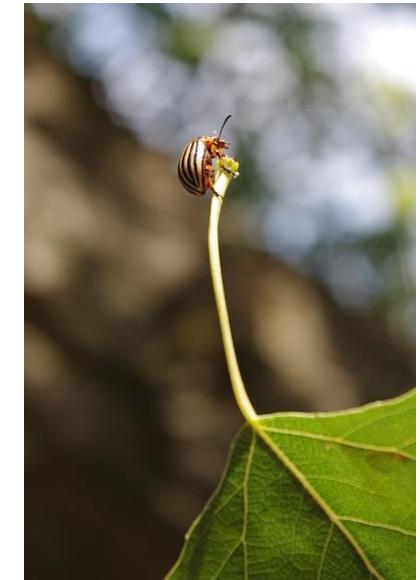
2025-2026

Ensemble, le message est plus fort

Adj Veluz
Police Région Morges
pvt@morges.ch

La 8P pour vos enfants c'est:

- La dernière année dans l'Etablissement primaire de Morges Ouest et donc la **fin de l'école primaire**.
- L'année de **l'orientation** au Secondaire I (Beausobre).
- Une année qui peut être stressante et difficile à vivre pour les élèves/enfants quand les adultes mettent trop de pression sur leurs épaules!
- Donner le meilleur de soi-même, fournir des efforts mais aussi trouver un équilibre entre le travail et le temps pour soi!



Le système vaudois

Aucune décision n'est définitive

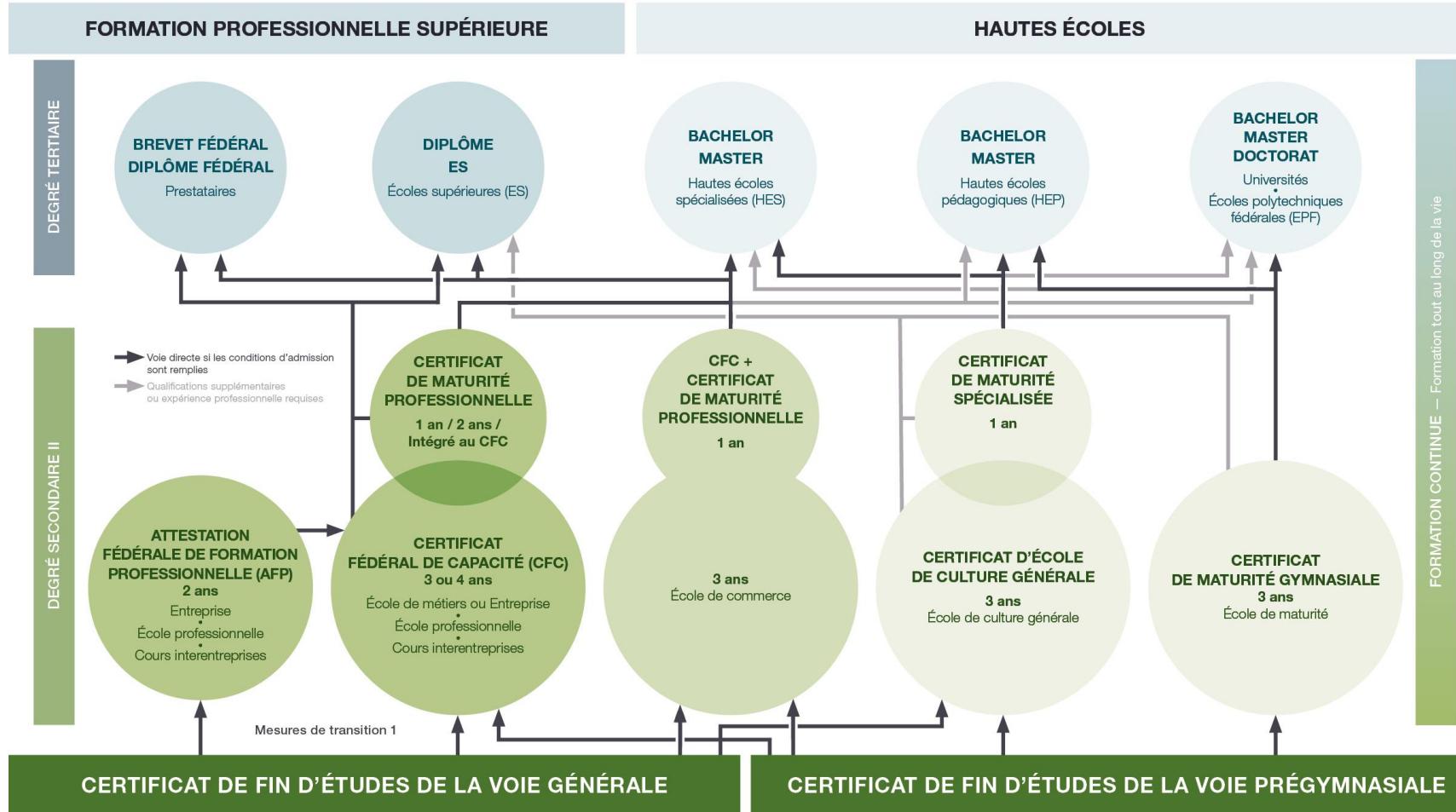
Valorisation de toutes les trajectoires:
scolaire, professionnelle, hybride, ...

Passerelles toujours possibles

Système de formation

SYSTÈME DE FORMATION | CANTON DE VAUD

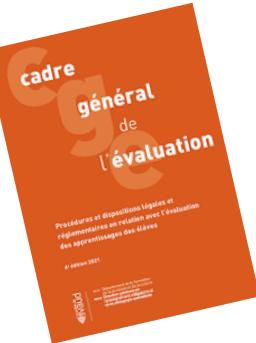
Avril 2021



Groupes de disciplines: rappel

- Groupe **principal**: français, mathématiques, allemand, sciences de la nature, géographie, histoire, anglais, arts visuels, musique, activités créatrices et manuelles
- Groupe **restreint**: français, mathématiques, allemand





Tests significatifs

Périodes hebdomadaires	Nbre minimum de TS au 1 ^{er} semestre	Nbre de TS à l'année
1 à 2	1	3 à 6
3 à 4	2	5 à 9
5 et plus	3	7 à 11

Promotion et orientation en fin de 8P



**Les enfants ont besoin d'adultes autour d'eux qui les rassurent.
La fin de la 8P n'est que le début d'une nouvelle aventure.**



Promotion de la 8^e à la 9^e

Groupe principal: 40 pts et plus

Groupe restreint: 12 pts et plus



Il n'y a pas de redoublement volontaire !





Calendrier

- Point de situation à la fin du 1^{er} semestre
- **Les enseignants titulaires rencontrent ensuite tous les parents pour analyser ensemble de la situation de l'élève.**
- ECR
- **Décisions d'orientation**



Orientations

Déconstruire les idées reçues:

- **VP = Bon / VG = échec → FAUX**
- **Chaque enfant avance à son rythme**
- **Les métiers manuels et techniques sont valorisés en Suisse et nécessaires**
- **Être dans la bonne voie = motivation, estime de soi, réussite**





Accès aux niveaux en voie générale (VG) en fin de 8^e

- L'enseignement du français, des mathématiques et de l'allemand est organisé en deux niveaux en 9^e.
- **Niveau 1:** moyenne annuelle finale de la discipline de **4 ou moins**
- **Niveau 2:** moyenne annuelle finale de la discipline de **4,5 et plus**





Voie générale

- Elèves qui se destinent principalement à l'**apprentissage, aux écoles de culture générale et de commerce des gymnases ou à la maturité professionnelle.**
- Deux niveaux sont prévus en français, mathématiques et allemand.
- **Le niveau 1** correspond aux **exigences de base**, tandis que **le niveau 2** correspond aux **exigences supérieures**.
- Les élèves qui suivent un enseignement de **niveau 1** à la fois en français, en allemand et en mathématiques bénéficient d'un **appui particulier** dans ces trois disciplines.
- L'élève suit des **options de compétences orientées métiers (OCOM)**: deux périodes pour le groupe Formation générale (toute la classe) et pour deux autres périodes l'élève choisit une option artisanale, artistique, commerciale ou technologique (AACT).
- Selon son projet de formation et à certaines conditions, il a la possibilité de **remplacer les OCOM par une option spécifique (OS) – économie et droit, italien, latin ou mathématiques et physique** – et de suivre un enseignement de voie pré-gymnasiale en français, en mathématiques, en allemand et en anglais.

 par Département de l'enseignement,
de la formation professionnelle
et de la culture générale
Direction générale de l'enseignement
obligatoire et de la pédagogie spécialisée

Options de compétences orientées métiers de la voie générale

Information aux parents

Degré secondaire

Années 9^e à 11^e

En complément du dépliant présentant les 9^e et 10^e années du degré secondaire I (cycle 3), ce document décrit les options de compétences orientées métiers (OCOM). Ces options constituent une composante forte de la voie générale. Elles permettent d'augmenter les compétences des élèves en vue de l'apprentissage, des écoles de culture générale et de commerce des gymnasiums ou de maturité professionnelle.

Les OCOM sont introduites dans la grille horaire de 9^e, 10^e et 11^e années en application de l'article 94 de la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) et de l'article 70 de son règlement d'application (RLEO), ainsi que de la décision départementale n° 157 « Options de compétences orientées métiers ».

www.vd.ch/scolarite

Sources: Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO)
Règlement d'application de la LEO (RLEO)
Cadre général de l'évaluation (CGE)

Seuls font foi le cadre légal et réglementaire et le Cadre général de l'évaluation (CGE), lequel traite de manière exhaustive des différents cas.



Orientation – accès à la voie pré gymnasiale (VP) en fin de 8P

- Groupe principal: 46,5 pts et plus
- Groupe restreint: 15 pts et plus



Il n'y a **pas de situation de «cas limite»** pour l'orientation.

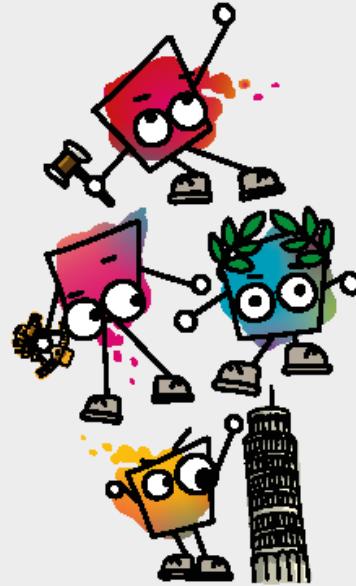


Voie prégymnasiale (VP)

- La voie pré-gymnasiale accueille les élèves qui pourront accéder directement aux études de **maturité gymnasiale** s'ils obtiennent leur certificat de fin d'études secondaires.
- Les élèves choisissent une **option spécifique (OS)** parmi les disciplines suivantes : économie et droit, italien, latin ou mathématiques et physique.



Quelle option spécifique est faite pour toi?



du Vaud

Département de l'enseignement et de la formation professionnelle
DGEPO Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée

Latin



Tu as envie de...

- connaitre une nouvelle langue présente partout dans notre culture
- découvrir l'Antiquité, la mythologie, l'archéologie
- approfondir ta connaissance du français
- apprendre plus facilement les langues modernes
- développer ton raisonnement et ton sens critique

En étudiant le latin tu pourras...

- aller aux racines de notre civilisation
- traduire de courts textes latins en français
- travailler l'étymologie, améliorer ton vocabulaire et ton expression française
- visiter des musées et des sites archéologiques
- créer des objets antiques, participer à des jeux d'éloquence et des concours

Economie et droit

Tu t'intéresses...

aux calculs économiques et à la comptabilité

au droit, c'est-à-dire à l'ensemble des règles de conduite imposées à tous

aux différentes activités des entreprises

au fonctionnement du système économique

à la durabilité et à la mondialisation

En étudiant l'option économie et droit tu pourras...

- comprendre le monde économique dans lequel nous vivons
- connaitre tes droits pour mieux les défendre
- analyser les résultats d'une entreprise pour connaitre son fonctionnement
- comprendre les mécanismes de la publicité et du marketing
- prendre ta place en tant qu'actrice ou acteur de la vie économique





[https://www.vd.ch/formation/enseignement-obligatoire-
et-pedagogie-specialisee/deroulement-de-lecole-
obligatoire-dans-le-canton-de-vaud#c2096144](https://www.vd.ch/formation/enseignement-obligatoire-et-pedagogie-specialisee/deroulement-de-lecole-obligatoire-dans-le-canton-de-vaud#c2096144)

Promotion et orientation: ECR

ECR prises en compte à hauteur de 30% dans le calcul de la moyenne annuelle finale de français, mathématiques et allemand.

- moyenne annuelle décimale : 4,9
- note à l'ECR : 4,5
- moyenne annuelle finale :
$$(4,9 \times 0,7) + (4,5 \times 0,3) = 4,78 \rightarrow 5$$





Dates des ECR 2026

Français: mardi 28 avril

Mathématiques: mercredi 29 avril

Allemand: 30 avril





Changements de niveaux ou de voie

Changement de **niveau**

- Fin du premier semestre de 9^{ème}
- Fin du premier semestre de 10^{ème}
- Fin du premier semestre de 11^{ème}

Changement de **voie**

- Fin du premier semestre de la 9^{ème} année
- Fin d'année de 9^{ème}
- Fin d'année de 10^{ème}



Informations complémentaires sur la 9^e

- A Beausobre
- Des informations concernant le lieu exact et la date suivront.



Quelques rappels





Appui en FRA et en MAT

Deux enseignantes d'appui :

- **Mme Noemi Stifani** (remplacée en début d'année scolaire par Mme Cassela)
- **Mme Catherine Schneeberger**

Modalités d'aide :

- en classe
- hors classe en petit groupe
- 1x/semaine ou à quinzaine



Pédagogie spécialisée

2 enseignantes :

- **Mme Muriel Vogel**, enseignante spécialisée
- **Mme Alba Murtezi**, enseignante spécialisée

Modalités d'aide :

- Interventions en classe sous différentes formes: individuelle, collective, projets, ...
- Pour les élèves ayant des besoins particuliers temporaire ou à long terme
- Certains élèves sont au bénéfice d'un programme personnalisé en FRA et/ou MAT et dans d'autres branches



Médiation

Quand?

Conflits entre élèves

Qui?

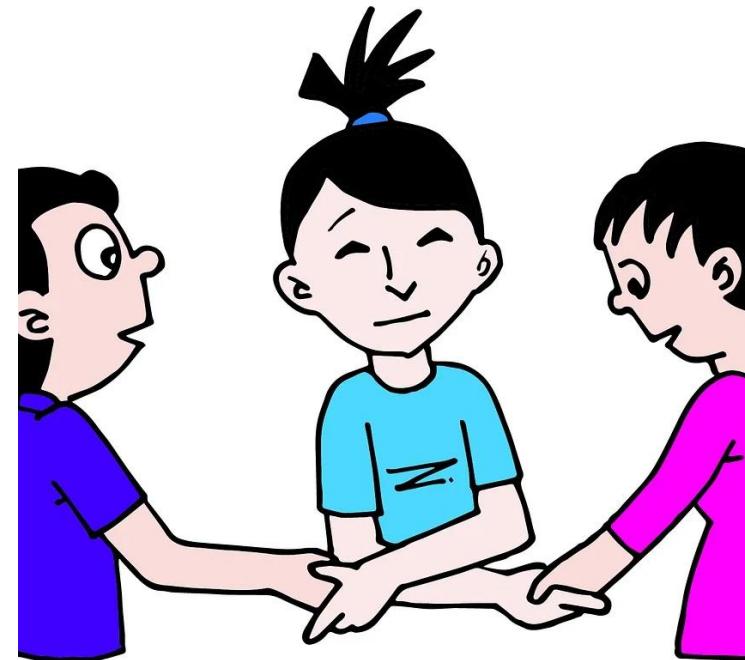
Les médiatrices

- Mme Florence Juilland
- Mme Morgane Légeret

Comment?

Sur demande:

- d'un.e élève
- d'un.e enseignant.e
- d'un parent



Intimidation en milieu scolaire: méthode de préoccupation partagée

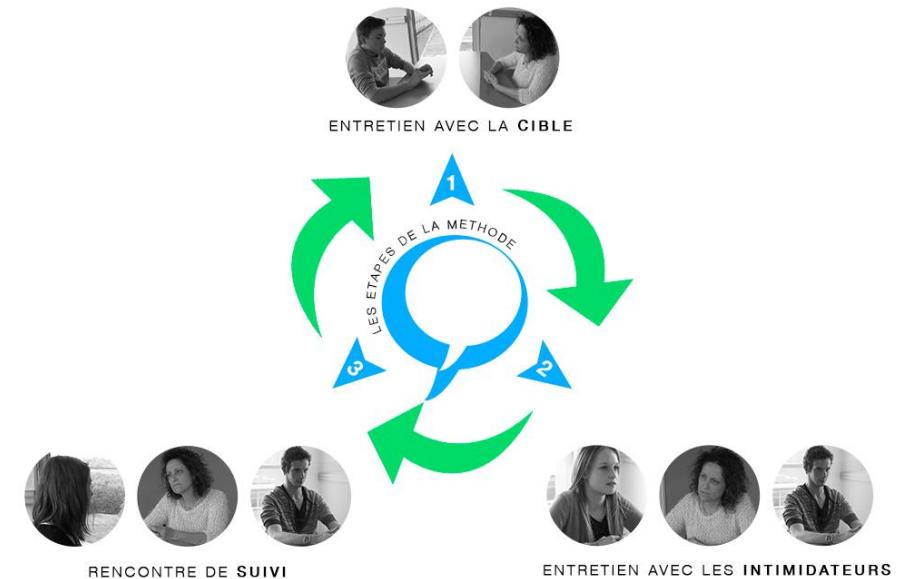


MPP

Notre Etablissement utilise cette méthode lorsque des situations telles que l'intimidation, la violence verbale ou physique **se prolonge**.

Des professionnels de l'établissement formés sont prêts à intervenir dans les classes sur demande de la Direction.

→ ***Méthode non-blâmante, basée sur l'empathie***



JOM: Journée «Osons tous les métiers»

Le 13 novembre prochain aura lieu la Journée oser tous les métiers (JOM)/ Futur en tous genres, organisée par le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH), en collaboration avec la DGEO.

Cette journée destinée aux élèves de 7e à 9e vise à lutter contre les stéréotypes de sexe dans les choix de métier.

La JOM offre aux élèves l'opportunité de découvrir un métier exercé par une majorité de personnes de sexe opposé, en accompagnant un ou une adulte durant sa journée de travail. **Il s'agit du principe croisé, essentiel à la démarche.**

Le BEFH propose également ce jour-là près **d'une trentaine d'ateliers** permettant d'explorer des métiers de manière croisée.

Pour les élèves qui restent en classe, des activités sur la thématique de l'égalité entre filles et garçons sont proposées aux enseignantes et enseignants.

Pour de plus amples renseignements sur la JOM vous pouvez aller consulter la page vd.ch/jom.



Congés

1. Demande de congé motivée
2. Demande de congé non motivée «Congé Joker»



1. Congé motivé



Demande au minimum 2 semaines à l'avance à la Direction par courriel à ep.morges-ouest@vd.ch



En principe, il n'est pas accordé de congé motivé immédiatement avant ou après les vacances (RLEO, art.54)

2. Congé joker

Un congé joker, c'est quoi?

Liberté de prendre des congés **non motivés**, c'est-à-dire sans devoir donner de justification, mais **sous certaines conditions**.

Le congé joker s'inscrit dans le cadre des **18 demi-journées** de congé de la compétence de la direction de l'établissement.



Modalités du congé joker

- Jusqu'à **6 demi-journées** par année scolaire
- Par « demi-journée », on entend **tout ou partie du matin ou de l'après-midi**, indépendamment du nombre de périodes
- Peut être pris durant l'année scolaire (hors des jours exclus)
- Sur une simple **annonce à la maîtresse ou au maître de classe** via le formulaire habituel de l'agenda ou du cahier de communication

Le congé joker ne nécessite ni appréciation, ni autorisation, **pour autant de respecter les conditions qui suivent.**





Conditions du congé joker

- Annonce au moins **2 jours à l'avance**
- **2 demi-journées cumulables** au maximum
 - **Pas un jour complet avant ET un jour complet après les vacances, week-ends ou jours fériés** (cela équivaudrait à 4 demi-journées cumulées)
- Le congé est considéré comme utilisé en cas de renoncement moins de 2 jours avant son déroulé
- **Pas de report du solde** d'une année à l'autre
 - Nouvel article 54a du RLEO (sous l'appellation *congé non motivé*)



Toujours possible, sauf

- Le premier jour d'école de l'année scolaire
- Les jours des **ECR** et de l'examen de certificat
- Le jour précédent ou suivant directement un congé motivé accordé
- Les jours de **camps, sorties de classe ou courses d'école** → **attention en fin d'année scolaire!**
- Si l'absence implique un dépassement de la durée de **18 demi-journées de congé** pour l'entier de l'année scolaire (maximum de la compétence de l'établissement)



Comment l'annoncer?

- Information par écrit à la maîtresse ou au maître de classe *via le formulaire* habituel de l'agenda ou du cahier de communication
- Dans la case « Motif », inscrire « Congé joker »





Rappel

Comme pour tout type d'absence, **les parents ont la responsabilité de s'assurer du rattrapage du travail manqué.**

Dans cette perspective, chaque enseignante ou enseignant leur fournit les éléments nécessaires à cette tâche.



Liens utiles

- Formulaire de justification d'absence ou de demande de congé incluant la notion de congé joker
www.vd.ch/scolarite > Absences, congés et vacances scolaires > Justification d'absence - demande de congé : formulaire et bases légales
lien direct : vd.ch/page/2020640
- Section « Congé joker » sur le site de l'État de Vaud
Congé joker - document explicatif aux parents (version en français)
www.vd.ch/scolarite > Absences, congés et vacances scolaires > Congé joker
lien direct : vd.ch/page/2020640
- Congé joker - document explicatif aux parents (versions traduites)
www.vd.ch/scolarite > Parent information and translated documents - Documents traduits d'information aux parents
lien direct : vd.ch/page/2020641

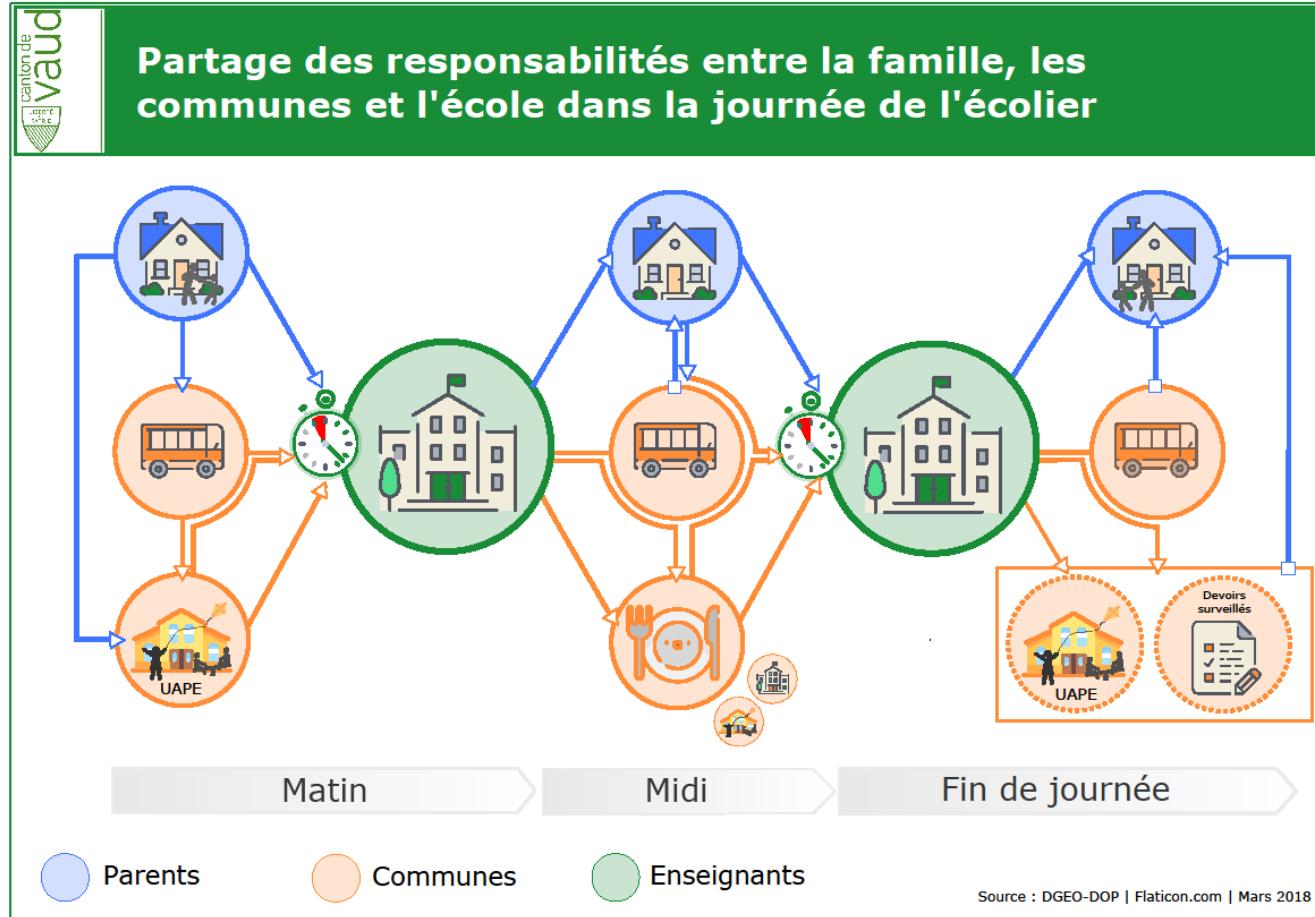


Appareils connectés

- Nous vous rappelons que l'utilisation de **tout appareil** connecté est interdite sur temps scolaire et **doit être éteint**.
- En cas de non-respect l'appareil devra être déposé au secrétariat sur le temps scolaire.
- Si vous devez joindre votre enfant **en urgence** sur temps scolaire, merci d'appeler **le secrétariat**.



Des responsabilités partagées



Ecole à la montagne

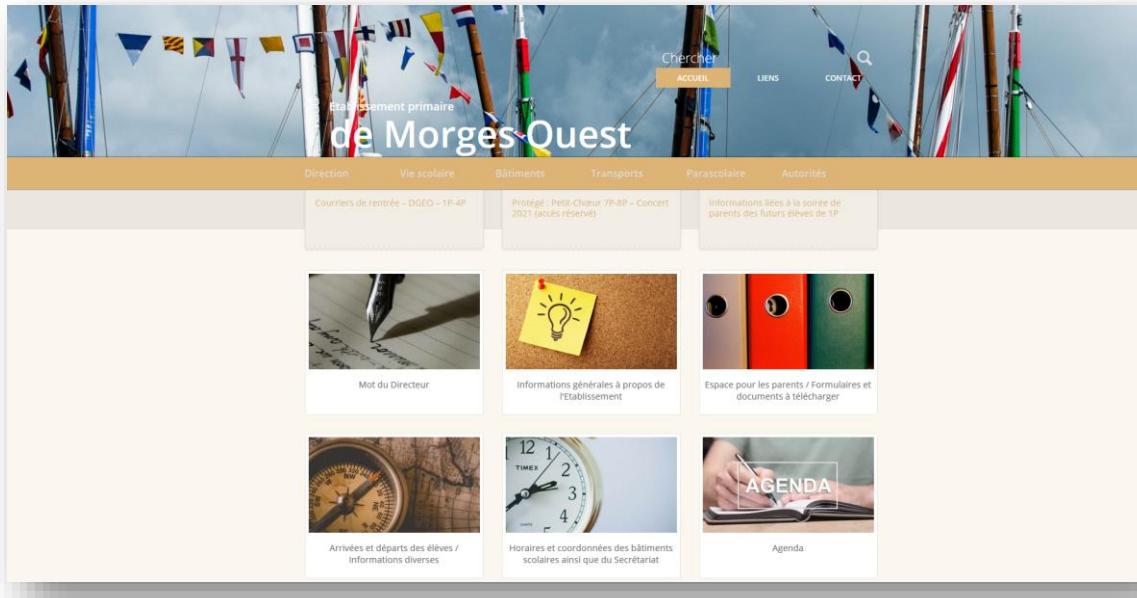
- Toutes les classes de 8P auront un camp cette année





Site internet de l'établissement

- <https://www.e-morgesouest.ch>



Site internet de Beausobre

- <https://www.es-morges-beausobre.ch/>



Merci pour votre attention, bonne année scolaire à toutes et tous !

Une des plus belles paroles renforçant l'estime de soi, la joie de vivre, l'envie de partager est de dire simplement à son prochain, dans ses projets, dans ses actions, dans la vie quotidienne:

« Je crois en toi ! »

Malek A.Boukerchi

